



Peut on etre payé de ses cp alors que l'on est encore en at ?

Par **soushou92**, le **14/10/2009** à **03:45**

Bonjour, Je suis ici car sur le net je n'arrive a rien trouver pour ma question !
Alors, je suis en arret de travail depuis le 2 février 2009, a cause d'une cheville explosée sur mon lieu de travail et elle ne s'arrange pas, bref, alors je voudrais savoir si il m'est possible de demander à mon employeur de me payer mes congés payés avant que je reprenne le travail et non pas les reporter lors de mon retour au travail, car je doit me faire opérer normalement au mois de Févier et j'ai 3 a 4 mois de rééducation, et quand j'y retournerais, il va me sucrer mes 1 an de CP ! Alors je prefererai savoir si il peut me les payer avant que j'y retourne !!!
Merci à tous de vos réponses, cordialement !!!!!